



NIVEAU VISÉ

Pas de niveau visé

ET APRÈS ?

Transverse aux métiers de l'industrie, du bâtiment et du commerce

[pour aller plus loin](#)

PUBLIC

Tout public

DATE ET LIEU

En Bourgogne Franche-Comté
Date : en fonction des demandes

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarif sur devis

MODE DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences
Pôle Emploi (AIF)
Financement individuel
Code CPF **237086**

PRÉSENTATION

L'acteur PRAP contribue à la suppression des risques liés à l'activité physique ainsi que tous les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir à partir de l'observation et de l'analyse de son travail réel. Il est acteur de prévention et force de proposition.

La formation-action d'acteur PRAP dans une entreprise s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels

PRÉREQUIS ET SÉLECTION

Accessible sans prérequis.

OBJECTIFS

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ;
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation en discontinu en présentiel
Minimum 4 participants-maximum 10 participants
Durée : 2 jours soit 14 heures

CONTENUS

- Identifier les différents acteurs concourant à la prévention des risques
- Utiliser les outils d'analyse de situation de travail (notions biomécanique)
- Identifier les atteintes physiques à la santé
- Identifier les outils de maîtrise du risque

Les + IRFA

- ✓ Une expérience multisectorielle dans le domaine de la formation PRAP à toutes les fonctions de l'entreprise.
- ✓ Un formateur de formateur PRAP certifié et intervenant au sein de l'INRS
- ✓ N° d'habilitation : 1517990/2022/Prap-IBC-01/O/03

CONTACTS

Christine BABOILLARD

cbabouillard@irfabfc.fr

03 80 30 52 50

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et mises en situation, travail en petit groupe, travaux intersession.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve certificative

La validité du certificat est de **2 ans**, elle est renouvelée par 1 journée de formation Maintien et Actualisation des Compétences Acteur PRAP.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour plus d'informations, contacter Christine BABOILLARD, cbabouillard@irfabfc.fr

RÉSULTAT ET SATISFACTION

Taux de réussite : 98 %

Taux de satisfaction stagiaires : 98 %

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique : <https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

